

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

Procès-verbal de la réunion du 21 février 2024

Ordre du jour :

Echange de vues avec Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur sur le Conseil des affaires étrangères du 19 février 2024 et sur la position du gouvernement quant à la demande de l'Irlande et de l'Espagne à la Commission européenne d'évaluer urgemment l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël. (Demande du groupe parlementaire LSAP du 15 février 2024)

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Yves Cruchten, M. Franz Fayot, M. Paul Galles, M. Patrick Goldschmidt, M. Christophe Hansen, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer

M. David Wagner, observateur délégué

M. Xavier Bettel, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

M. Max Hengel, Remplaçant de M. Eicher

M. Mars Di Bartolomeo, Remplaçant de Mme Braz

Mme Tania Tennina et Mme Danielle Wolter, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Gilles Baum, Mme Liz Braz, M. Sven Clement, M. Emile Eicher, M. Gusty Graas, M. Fernand Kartheiser, Mme Sam Tanson

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, Mme Martine Kemp, Mme Tilly Metz, Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

Mme Elisabeth Funk, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : M. Christophe Hansen, Vice-président de la Commission

*

Echange de vues avec Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur sur le Conseil des affaires étrangères du 19 février 2024 ainsi que sur la position du gouvernement quant à la demande de l'Irlande et de l'Espagne à la Commission européenne d'évaluer urgemment l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël. (Demande du groupe parlementaire LSAP du 15 février 2024)

Monsieur Christophe Hansen (CSV), Vice-président de la Commission, explique que la tenue de la présente réunion vise à donner suite à une demande du groupe parlementaire LSAP du 15 février 2024 pour le détail de laquelle il est prié de se référer au document annexé au présent procès-verbal.

Suite à quelques mots de remerciements pour la présence de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Monsieur Christophe Hansen accorde la parole à Monsieur Franz Fayot afin qu'il puisse exposer l'objet de la demande du groupe parlementaire LSAP.

Monsieur Franz Fayot (LSAP) remercie également Monsieur le Ministre de sa présence et explique que la demande de convocation concerne un point à l'ordre du jour du Conseil des affaires étrangères du 19 février 2024¹ en particulier. Il s'agit de la situation au Moyen-Orient et l'échange informel avec la coordonnatrice principale des Nations unies de l'action humanitaire et de la reconstruction pour Gaza.

Monsieur le Député souhaite en outre avoir de plus amples informations quant à cette discussion, ainsi que sur le Conseil des affaires européennes afférent et la situation au Proche-Orient de manière générale.

Conformément à l'article 25 (9) du Règlement de la Chambre des Députés, la Commission a décidé de garder le secret des délibérations pour la suite des échanges.

Procès-verbal approuvé et certifié exact

Annexe :

Demande du groupe parlementaire LSAP du 15 février 2024.

¹ <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/fac/2024/02/19/>

Luxembourg, le 15 février 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 23.3 et 23.4 du Règlement de la Chambre des Députés, notre groupe politique souhaiterait voir convoquer dans les meilleurs délais une réunion de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région où figure à l'ordre du jour le point suivant :

- Le Conseil des affaires étrangères du 19 février 2024 ;
- La position du gouvernement quant à la demande de l'Irlande et de l'Espagne à la Commission européenne d'évaluer urgemment l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.

Lors de cette réunion, nous souhaiterions que le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur nous fournisse des détails sur les points à l'ordre du jour du Conseil des affaires étrangères en question. De plus, nous souhaiterions que Monsieur le Ministre expose la position gouvernementale concernant la demande de l'Irlande et de l'Espagne ainsi que la position gouvernementale par rapport à l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.

Nous vous prions de bien vouloir transmettre la présente demande à Monsieur le Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région afin que notre demande puisse être satisfaite.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Yves Cruchten
DéputéTaina Bofferding
Présidente du groupe parlementaire du LSAP